

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1235

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

Ventes et cessions

942 438 805 RCS Lyon.

ALP PERFORMANCE.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Adresse : 93, Rue Du Bourbonnais, 69009 Lyon.

Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 150000 EUR.

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : La communication sous toutes ses formes et au moyen de tous supports. Toutes opérations promotionnelles telles que les actions publicitaires et de promotion, la conception, la réalisation, la commercialisation de tous supports traditionnels et / ou publicitaires, de tous documents, produits publicitaires, campagnes ou actions publicitaires ou de marketing. Le sponsoring traditionnel et organisation de tout partenariat. La vente et l'installation d'accessoires automobiles..

Adresse : 93, Rue Du Bourbonnais, 69009 Lyon.

Précédent propriétaire : 434 026 712 RCS Lyon. **COM'EN ACTION.**

Date de commencement d'activité : 24 avril 2025.

Publication légale : RUE 89 LYON du 3 mai 2025.

Oppositions : Pour la validité : au siège du fonds cédé sis 93 Rue du Bourbonnais 69009 LYON et pour la correspondance : au cabinet de la Société d'Avocats NEXEN SIMON, 21 Avenue du Maréchal de Saxe 69006 LYON.

Commentaires : Acte sous seing privé en date du 24/04/2025 enregistré au Service de l'Enregistrement de LYON le 25/04/2024, Dossier 2025 00020484. Référence : 6904P61 2025 A 01676. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 93 Rue du Bourbonnais 69009 LYON. Adresse du nouveau propriétaire : 93 Rue du Bourbonnais 69009 LYON. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..